

## Rapport du jury de recrutement des contrats doctoraux 2025

### Jury d'admissibilité

Le lundi 16 juin 2025, un jury composé de :

- Éric de CHASSEY, Directeur général, INHA (*excusé*)
- Marion BOUDON MACHUEL, Directrice du DER, INHA
- Jérôme BESSIÈRE, Directeur du DBD, INHA
- Juliette TANRÉ-SZEWCZYK, Conseillère scientifique, INHA
- Jérémie CERMAN, Professeur d'histoire de l'art contemporain, Université d'Artois
- Géraldine MALLET, Professeure d'histoire de l'art médiéval, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Emilie D'ORGEIX, Directrice d'études Histoire culturelle des techniques du Moyen Âge à nos jours, EHESS
- Elvan ZABUNYAN, Professeure d'histoire de l'art contemporain, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Frédéric COUSINIÉ, Professeur d'histoire et théorie de l'art et de l'architecture, Université de Rouen, membre du conseil scientifique de l'INHA
- Joana CUNHA LEAL, Professeure d'histoire de l'art, Université NOVA de Lisbonne, membre du conseil scientifique de l'INHA

s'est réuni pour examiner les dossiers de candidature aux quatre postes de chargés d'études et de recherche mis au concours au printemps 2025. Pour rappel, les doctorants et doctorantes contractuels effectuent un service partagé entre les activités de recherche liées à la préparation du doctorat et les missions réalisées dans le cadre des projets scientifiques et documentaires de l'INHA. Le concours est ouvert aux étudiantes et étudiants s'inscrivant en thèse (et donc encore en master 2 au moment du concours) ou inscrits en première année de thèse (maximum 18 mois après l'inscription en thèse). Les candidates et candidats doivent pouvoir attester une direction de thèse par une lettre du superviseur, et au moins une inscription en France pour les co-directions. L'inscription administrative peut, quant à elle, être effectuée selon le calendrier de chaque établissement. Les candidatures provenant d'autres disciplines que l'histoire de l'art sont admissibles dans la mesure où le sujet et la manière de l'approcher participent du champ et des méthodes de l'histoire de l'art. On observe que l'attestation fournie par les futurs superviseurs est comprise dans certains cas comme un document

purement administratif, et dans d'autres comme des lettres de soutien. Cette disparité n'a cependant pas joué dans l'appréciation des dossiers par les membres du jury.

En 2025, 75 candidates et candidats ont déposé un dossier contre 54 en 2024, 66 en 2023, 55 en 2022 et 57 en 2021. En 2025, 60 femmes (80%) ont postulé contre 13 hommes (18%), 2 candidatures (2 %) ont été déposées par des personnes ne souhaitant pas déclarer de civilité féminine ou masculine. 61 candidatures (82 %) proviennent de l'Île-de-France contre 11 (15 %) des autres régions de France, cette année, 2 candidatures ont été déposées par des candidats résidant à l'étranger. 55 (73 %) candidates et candidats seront en première année contre 18 (24 %) en deuxième.

8 sujets concernaient la période antique, 6 sujets concernaient la période médiévale, 15 sujets concernaient l'époque moderne, 45 la période contemporaine. Parmi ces candidatures, deux ont été jugées inéligibles (thèse débutée depuis plus de 18 mois ou ayant prévu de débiter en 2026) et une candidate s'est retirée suite à l'obtention d'un contrat doctoral au sein d'une autre institution.

Dans un premier temps, les modalités du jury ont été rappelées aux membres du jury, en particulier le fait que les directrices et directeurs de thèse ne pouvaient s'exprimer sur les dossiers de leurs candidates et candidats : les membres du jury concernés sont donc sortis au moment de l'examen des dossiers concernant leurs candidates ou candidats. Enfin, il a été rappelé qu'il s'agissait d'examiner les dossiers sur leur qualité scientifique, sur le caractère prometteur de la recherche ainsi que sur le positionnement au sein de l'INHA envisagé par les candidates et candidats dans leur lettre de motivation. Comme le concours admet des candidatures de primo-entrant ayant juste terminé leur M2 et d'étudiantes et étudiants ayant déjà réalisé une année de thèse, cette donnée a également été prise en compte.

Après un premier tour de table, l'importance pour l'INHA de soutenir pleinement la recherche sur l'ensemble du territoire a été rappelée, et ainsi la nécessité d'apporter une attention particulière aux dossiers émanant d'université de régions (à la hausse cette année par rapport aux deux dernières années : 28 % en 2025 contre 24 % en 2024, 27 % en 2021, 28 % en 2022 et 32% en 2023). Chaque dossier a été examiné par les membres du jury au regard de l'originalité, de la définition du corpus, la problématisation du sujet et la rigueur méthodologique. Le jury a aussi tenu compte de la faisabilité de certaines recherches en fonction des compétences linguistiques, des formations préalables nécessaires ou de l'accessibilité des sources.

Au bout de deux heures d'examen des dossiers, le jury a procédé à l'établissement d'une liste d'admissibles de **14** noms.

## Jury d'admission

Le 3 juillet 2025 le jury composé de

- Marion BOUDON MACHUEL, Directrice du DER, INHA
- Jérôme BESSIÈRE, Directeur du DBD, INHA
- Juliette TANRÉ-SZEWCZYK, Conseillère scientifique, INHA
- Jérémie CERMAN, Professeur d'histoire de l'art contemporain, Université d'Artois
- Géraldine MALLET, Professeure d'histoire de l'art médiéval, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Emilie D'ORGEIX, Directrice d'études Histoire culturelle des techniques du Moyen Âge à nos jours, EPHE
- Elvan ZABUNYAN, Professeure d'histoire de l'art contemporain, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Frédéric COUSINIÉ, Professeur d'histoire et théorie de l'art et de l'architecture, Université de Rouen, membre du conseil scientifique de l'INHA
- Joana CUNHA LEAL, Professeure d'histoire de l'art, Université NOVA de Lisbonne, membre du conseil scientifique de l'INHA

s'est réuni en salle Tania Hendriks (INHA) pour auditionner 13 candidats (une candidature avait été retirée en raison de l'obtention d'une allocation avant le jury). Chaque audition a duré 20 minutes, avec une présentation par les candidates et candidats n'excédant pas 10 minutes et 10 minutes d'échanges avec les membres du jury. Les candidats avaient reçu, dans leur convocation, la consigne de présenter les problématiques de leur projet de thèse et la manière dont ils se projetaient au sein de l'Institut national d'histoire de l'art avant que l'audition ne s'ouvre ensuite sur les 10 minutes d'échanges avec les membres du jury. Le jury a souligné le niveau élevé des prestations orales et la capacité des candidates et candidats à prendre en compte leur investissement dans les missions et les activités de l'INHA.

Les membres du jury dirigeant des travaux d'admissibles sont sortis au moment de l'audition de leurs candidates ou candidats et ne se sont pas prononcés sur ces dossiers lors de la délibération finale. Le jury s'est rapidement accordé sur une liste restreinte de 10 candidats au sein desquels 4 se sont dégagés. La délibération finale a donc tenu compte de la qualité des dossiers et des prestations orales, du positionnement des candidates et candidats au sein de l'INHA ainsi que de la répartition Paris/Région et a conduit à retenir 4 candidates et candidats, et à classer 4 candidates et candidats en liste complémentaire. Au regard de la qualité de leur dossier, ces derniers sont invités, s'ils le souhaitent, à représenter leur candidature l'année prochaine dans la mesure où leur inscription en thèse ne dépasse pas mois.

Lauréats :

- **Eva ROBERT** dont le projet de recherche s'intitule « L'or dans les intérieurs dorés à Paris (1689-1749) : histoires, techniques, créations » sous la direction conjointe de Aziza Gril Mariotte, Université d'Aix-Marseille et de Philippe Cordez, Ecole du Louvre.
- **Jade SABER** dont le projet de recherche s'intitule « Usages artistiques de l'archive : une histoire de l'art à la croisée de la Palestine, du Liban et de l'Algérie (1982-2023) » sous la direction de Elvan Zabunyan, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- **Ariane SERCK** dont le projet de recherche s'intitule « Tirer des fils, tisser des liens : créations, représentations et théories du vêtement chez les artistes suédoises autour de 1900 » sous la direction Charlotte Foucher Zarmanian, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- **Joel ZOUNA** dont le projet de recherche s'intitule « Les États-Unis dans les circulations des collections coloniales. Les objets camerounais du Field Museum de Chicago au XXe siècle » sous la direction de Charlotte Guichard, École Normale Supérieure.

Liste complémentaire classée :

- **Fanny RIOULT** dont le projet de recherche s'intitule « Du multiple et de l'unique dans la beauté moderne : les mondes de Philippe Burty (1830-1890) » sous la direction de Catherine Méneux, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- **Manon DIAZ** dont le projet de recherche s'intitule « Les objets africains des sections coloniales et ethnographiques des expositions internationales et universelles en France (1850-1920) : circulations, traçabilité et taphonomie. » sous la direction de Claire Bosc-Tiessé, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- **Anaïs TREVISAN** dont le projet de recherche s'intitule « Un art concret. Dissémination de l'art abstrait dans la petite imagerie sociale de l'entre-deux guerres. » sous la direction de Pascal Rousseau, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- **Eliseo CHIODINI** dont le projet de recherche s'intitule « Quadraturisme aux « frontières » : Paris, Lisbonne, Londres, Stockholm (1700-1750) » sous la direction conjointe de Olivier Bonfait, Université Bourgogne Europe et de Giuseppina Raggi, Universidade de Coimbra.

Fait à Paris, le 11 juillet 2025



Marion BOUDON-MACHUEL  
Directrice  
Département des Etudes et de la  
Recherche